

JOHANNESBURG – Présentation à la séance plénière du GAC du Groupe de travail du GAC sur la sécurité publique

Lundi 26 juin 2017 – 13h30 à 14h00 JNB

ICANN59 | Johannesburg, Afrique du Sud

THOMAS SCHNEIDER: Il est 1 h 30, s'il vous plait, veuillez vous installer à vos places, nous allons commencer sous peu.

Merci à tous d'être venus. Nous allons faire une mise à jour du PSWG. Je vais céder la parole à Cathrin, qui est l'une des coprésidentes.

CATHRIN BAUER-BULST: Je suis Cathrin Bauer-Bulst, je suis l'une des coprésidentes. Je vous remercie, parce que je sais que la pause du déjeuner était très courte. Je vous remercie d'être tous venus ici.

Comme vous le savez, il y a deux points pour nous, dans notre ordre du jour. Et nous allons appliquer brièvement, nous allons voir sur quoi nous allons parler ces deux jours-ci. Nous allons parler sur les efforts pour l'atténuation des risques sur l'usage malveillant. Nous avons parlé de ces deux choses dans les réunions d'Hyderabad et dans celle de Copenhague. Et dans la

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

deuxième partie, nous allons vous présenter Bryan Schilling, c'est le nouveau président pour les consommateurs, et Jamie Hedlund, ils vont parler du rôle que joue Bryan au sein de l'ICANN et le travail qu'il va faire au cours des mois à venir, avec le GAC bien sûr.

Mercredi, nous allons faire une mise à jour concernant la mise en œuvre des services d'anonymisation et de représentation fiduciaire, cela concerne les services d'enregistrement et un long travail que l'on fait aujourd'hui de ce que peut être la position du GAC en ce qui concerne les conflits du WHOIS et des conflits locaux.

Maintenant nous allons essayer de vous faire une mise à jour sur les efforts concernant l'atténuation des risques sur l'usage malveillant et je vais céder la parole à Iranga Kahangama qui va nous en parler.

IRANGA KAHANGAMA: Merci beaucoup Cathrin, merci à vous tous d'être présent parmi nous et de travailler avec nous sur ces sujets qui concernent l'atténuation des risques sur l'usage malveillant du DNS.

Ceci a commencé en Novembre, pendant la réunion d'Hyderabad, cela concernait l'avis du GAC et nous avons essayé de mettre en œuvre cet avis dans les plus brefs délais pour

parler de tout ce qui concerne l'usage malveillant du DNS, que nous voyons en ligne.

Le communiqué de Copenhague du GAC a présenté des questions, des nouvelles questions concernant ce que nous devons faire. Le PDG et l'ICANN ont donné leur réponse le 30 mai, leur réponse à cela, et le 15 juin, nous avons eu un dialogue vraiment fructueux à cet égard.

C'était un dialogue approprié, nous avons abordé 3 points principaux concernant l'usage malveillant en premier lieu, pour voir s'il y avait des dispositions dans le RAA, et l'accréditation des bureaux d'enregistrement. Et il y a une validation croisée sur le WHOIS. Ensuite, nous avons vu ce que c'était le guide de candidature des nouveaux gTLD et du RAA et du contrat des registres. Ensuite nous avons parlé de la spécification 113b et si l'ICANN pouvait se servir de tous les outils pour identifier tout ce qui concernait l'usage malveillant afin de travailler de la façon la plus rapide pour trouver une solution à ce type de problème.

Pour que vous ailliez une idée de ce dialogue, il a été vraiment fructueux à notre point de vue. L'ICANN a essayé de finaliser pendant cette réunion et de résoudre ces questions du côté du PCWG. Et du côté du GAC nous avons l'intention d'utiliser ce dialogue pour participer à des conversations s'étendant sur des périodes plus régulières pour pouvoir aborder tous ces

problèmes non seulement pour avoir des réponses positives ou négatives à certains types de question, mais aussi pour des thèmes concernant l'usage malveillant du DNS et l'utilisation de ces questions pour pouvoir aborder toutes ces questions et atténuer les risques de cet usage malveillant dans l'avenir.

Un autre point concernait l'utilisation du PSWG comme un mécanisme régulier d'information concernant l'usage malveillant et que l'ICANN rende public tout cela, et que cela se présente à la communauté.

Nous avons aussi des questions spécifiques que nous voulions poser encore une fois pour pouvoir poursuivre ce dialogue pendant cette réunion-ci et dans l'avenir.

Nous avons été d'accord pour dire qu'il faut qu'il y ait un niveau de transparence qui concerne aussi l'enregistrement des réunions qui soient disponibles en ligne. Qui que ce soit peut y accéder. On peut aussi vérifier les transcriptions. Et il fallait aussi travailler davantage sur la mise en œuvre des conditions contractuelles.

Rappelez-vous qu'il y a des points qui ne sont pas encore résolus, nous voulons avoir un dialogue périodique, régulier, pour avoir un mécanisme pour aborder toutes ces questions qui ne sont pas faciles à résoudre.

Nous avons été informés aussi sur de nouvelles initiatives de l'ICANN. Nous voulons y participer donc, vraiment.

Prochaine diapo.

Certaines initiatives comprennent le groupe ad hoc de conformité et de mesures de protection qui a été mentionné. Brian Schilling va pouvoir en parler davantage pendant la deuxième partie de cette présentation, mais c'est quelque chose à quoi le PSWG veut participer.

Nous avons aussi entendu tout ce qui concerne le projet d'information sur l'utilisation malveillante des noms de domaine. Le bureau du directeur technique a fait cela. Il y a eu une conversation, une communication téléphonique et le PSWG a reçu ce matin une communication concernant certains de ces points.

L'idée était de faire une communication ouverte à ce propos. Et il y a une transcription de tout cela.

Nous avons trouvé que c'était très important ce que l'on faisait, c'était un grand effort que l'ICANN fournissait.

L'idée est d'avoir une information plus claire à ce propos. Et il faudrait voir aussi comment il faudrait présenter ces rapports une fois que les données sont toutes assorties.

Le PSWG veut présenter un certain avis et voir plus clairement ce que l'ICANN essaye de faire par rapport à cet avis, et il devrait pouvoir savoir aussi où il [inaudible]

Et on a parlé aussi de la santé de la technologie des identificateurs. Il y a eu un sommet du GDD à Madrid, et l'idée est d'avoir un objectif que le PSWG soutient vraiment. L'idée est de travailler un peu plus sur le rapport et de nous mettre, de centraliser notre attention sur l'ICANN.

Nous allons donc donner tout le support nécessaire au PSWG.

Il y a d'autres initiatives concernant l'utilisation malveillante du DNS et ce rapportent à l'étude de révision de la CCT fait par l'université de Delft. Il y a eu un rapport préliminaire et je crois que pendant le mois de juillet on aura le rapport final.

Il s'agit d'une approche vraiment scientifique sur l'usage malveillant du DNS, on peut apprendre énormément de choses sur la manière dont on mesure un certain type d'apprentissage à faire. Et nous pouvons aussi utiliser cette étude pour donner notre avis et en ce qui concerne l'atténuation des risques d'usage malveillant.

Il a un autre index concernant le niveau de santé du marché du DNS. L'idée est de voir quelle est l'évolution du marché du nom de domaine pour qu'il s'agisse d'un marché solide. Mais

finalement, le plus important ici c'est de voir comment évolue cet indicateur concernant la confiance et ajouter tous ces aspects pour que le GAC et au sein du PSWG, puissent participer de manière plus profonde et que l'on puisse aider à réduire les risques d'usage malveillant du DNS.

Pour ce qui concerne les prochaines étapes nous voulons nous servir des questions et des réponses. Et le dialogue que nous avons eu avec le PDG de l'ICANN et ses fonctionnaires, comme une mesure pour voir quels sont les mécanismes de présentation de rapports et utiliser ces mécanismes, à se servir d'indicateurs de performances, ce qui concerne les thèmes soulevés dans les questions et ainsi que tout ce qui concerne l'avis du GAC. Et utiliser ces questions comme une base pour créer des indicateurs en ce qui concerne la délégation, la re-délégation, et d'autres indicateurs pour pouvoir suivre de façon appropriée ce qu'il se passe avec ces indicateurs du DNS.

Il faut savoir qu'il y a aussi des indicateurs de conformité contractuelle en vigueur. L'ICANN sent que nous devons les reconnaître, et nous estimons que nous devons les accorder, ou harmoniser, avec les autres indicateurs.

Nous, en tant que PSWG, nous pouvons réaliser cette fonction pour éviter les différents conflits avec les différents indicateurs qui pourraient être utilisés au sein de l'ICANN, et nous servir de

ces indicateurs pour présenter notre information au GAC, et voir comment on peut atténuer les risques d'usages malveillants du DNS.

Il peut y avoir des chevauchements parce qu'il y a un grand nombre, un grand travail. Il faut donc clarifier tout cela dans la mesure du possible pour la communauté.

Il faut aussi avoir d'autres indicateurs d'utilisation malveillante si c'est nécessaire.

Je crois que cela concerne la manière d'agir de manière active et proactive. Parce que l'ICANN c'est servi des questions. Et nous sentons que cela a été une réaction permettant à l'ICANN de mettre en œuvre, ou de respecter tous les engagements auquel ils doivent faire face par leurs contrats, et ils peuvent agir de manière proactive pour travailler de manière plus efficace et plus rapide pour créer les indicateurs afin de pouvoir déceler ce type d'usage malveillant.

Nous croyons qu'au niveau du travail nous avons un mandat du GAC.

Il y a aussi un avis du GAC et je crois que pendant cette réunion nous pouvons faire apparaître ceci dans notre vie et nous pouvons aussi établir un dialogue avec le PDG de l'ICANN ainsi qu'avec d'autres parties prenantes parce que nous estimons

qu'il y aura beaucoup de travail, maintenant et dans l'avenir. Un travail entre le PSWG et les parties prenantes de l'ICANN, tel que le directeur de la technologie, ainsi que l'organisme responsable de sécurité au sein de l'ICANN.

Voilà ce que je voulais dire sur le dialogue que nous avons mené à bien, pour voir comment nous pouvons aller de l'avant.

CATHRIN BAUER-BULST: Merci beaucoup Iranga. Il y a des points très techniques ici. Je voudrais que nous parlions en termes de politique de ce qui est clair pour nous tous et ce qui est clef pour le GAC.

Dans ce processus en particulier, je suis d'accord avec Iranga, tout ce dialogue a été vraiment très utile, parce que ces différents processus, nous présenterons les preuves factuelles nous permettant de déterminer deux choses au sein du GAC.

D'abord, premièrement, si ce qui arrive maintenant ou ce qui se fait maintenant respecte la politique en œuvre par rapport aux mesures de conformité contractuelle et des conformités par rapport à la politique.

Deuxièmement, cela peut nous aider aussi à identifier d'autres tendances, comme par exemple ce qui encourage cet usage malveillant, quelles sont les pratiques efficaces pour éviter ou

pour atténuer cet usage malveillant. Et au point de vue de la politique publique du GAC, il faut savoir comment nous pouvons acquérir cette connaissance et comment nous allons élaborer des politiques correctes pour éviter de façon plus, avoir plus de succès dans l'atténuation de ces risques.

Bien sûr il peut y avoir différents intérêts politiques, dont par exemple, il faut faire attention à ceci, savoir comment nous allons protéger les enfants. Nous devons voir comment les registres, les opérateurs de registre, et les bureaux d'enregistrement et d'autres parties de la communauté évitent cet usage malveillant du DNS pour tous ces types de conduites malveillantes, y compris les conduites criminelles, ainsi que de nos perspectives concernant l'intérêt public. Comment nous allons faire pour prévenir ce type d'usage malveillant et comment cela est mis en œuvre dans les mesures qui sont prises ?

Sur la base des dernières mesures faites et des derniers indicateurs et sur les questions du GAC nous sommes heureux de vous dire qu'il y a un autre outil de présentation de rapport concernant l'usage malveillant du DNS. Et nous avons travaillé aussi avec Bryan et Jamie pour que cela devienne une réalité. C'est un bon moment pour céder la parole à Bryan et Jamie pour qu'ils parlent des nouvelles responsabilités de Bryan.

Avant de commencer, je vais céder la parole aux membres de la salle pour voir si vous avez des questions.

Bien, s'il n'y a pas de question, je vais donc vous céder la parole Jamie.

JAMIE HELDLUND:

Merci Cathrin. Nous avons parlé par le passé de ces mesures de protection de conformité contractuelle et de protection du consommateur. C'est ce que Bryan va vous présenter maintenant.

Sa fonction existe parce que le GAC, ainsi que d'autres, ont demandé à l'ICANN de se centrer sur les mesures de protection des consommateurs.

Bryan était l'un des trois à cinq candidats qui s'étaient présentés pour ce rôle. Il y avait ces différents candidats, avec différents antécédents. Il a travaillé avec le FPI, au département juridique ainsi qu'avec Microsoft, avec Google et avec d'autres organisations se consacrant à la technologie. Il a des antécédents appropriés en ce qui concerne la technologie et les politiques mondiales.

Alors je suis très heureux qu'il soit parmi nous et qu'il vous adresse la parole.

Ce groupe de travail ad hoc concernant les mesures de protection de consommateurs et de conformité contractuelle va travailler avec lui. Ce comité a été formé pour travailler avec la communauté, pour recueillir, pour discuter au sein de ce groupe, pour parler de tout ce qui concerne les mesures de protection du consommateur et de conformité contractuelle.

Certains points dont Cathrin a parlé se rapportent à un nos rapports de données, des rapports thématiques que l'ICANN doit rédiger, présenter à la communauté. Mais il faut aussi savoir où se trouvent les brèches entre ce que les contrats posent à l'heure actuelle de manière claire et qui font qu'en fin, bon nombre de personnes s'attendent à ce que l'ICANN protège les consommateurs et les bureaux d'enregistrement. Donc nous voulons que le GAC, nous espérons que le GAC sera actif en ce qui concerne la planification et la participation de ce groupe de travail.

Je cède la parole maintenant à Bryan.

BRYAN SCHILLING:

Merci Jamie, merci Cathrin. Je suis heureux d'être ici au sein du GAC et devant le PSWG.

Jamie et moi nous nous sommes entretenus ce matin avec les membres de l'ALAC, et nous leur avons fait cette présentation.

C'est une présentation que vous connaissez je crois. Nous allons commencer avec la prochaine image s'il vous plait.

Bon, nous avons un petit problème... Voilà.

À Copenhague, Jamie a présenté une déclaration de mission concernant l'idée liée à ces mesures de protection du consommateur.

Premièrement, il s'agit d'évaluer les autorités et les compétences de l'ICANN à l'heure actuelle pour que nous, au sein de la communauté, nous puissions regarder cela et nous en servir dans l'espace de protection du consommateur. Il s'agit d'idées sur lesquelles nous voulons avoir des commentaires dans certains domaines où ceci peut avoir une importance. Nous voulons faciliter les discussions au sein de la communauté concernant de nouvelles mesures de protection que l'ICANN pourrait peut-être considérer ou examiner pour les mettre en œuvre au bout d'un certain temps, à terme, dans le cadre du mandat de l'organisation.

Voilà, merci. Maintenant vous voyez l'image que vous deviez voir, qui concernait ces puces que vous avez vues dans la description du poste de travail.

Mais ce qui est important, c'est que nous puissions avoir une discussion et que nous puissions entendre les commentaires de

la communauté. Savoir quel est le cadre du mandat de l'organisation. Il ne s'agit pas de savoir ou de concevoir cela comme une réponse finale, non. Nous voulons être un pont entre les consommateurs s'adressant à l'ICANN à propos de certaines questions en particulier et les entités qui peuvent aborder ces problèmes soulevés par les consommateurs.

Dans la prochaine image, comme Jamie l'a dit, et si nous tenons compte de ce qui a été discuté à Copenhague, nous avons formé un groupe de la communauté, un groupe ad hoc. Et je remercie [Edan] de son engagement et de sa participation dans ce groupe là.

ALAC nous a donné aussi son soutien ce matin.

Ce que nous voulons donc savoir maintenant c'est comment cela devrait être structuré. C'est l'un des points clefs sur lesquels nous devons nous focaliser dans la communauté, avec quelle périodicité il faudrait que nous nous réunissions. Et il faudrait peut-être avoir une séance à cet égard à Abu Dhabi, à la 60^{ième} réunion de l'ICANN. C'est là que cela commencera à fonctionner.

Mais il faut d'abord commencer à réfléchir sur ce groupe de travail ad hoc pour avoir des questions de niveau pour la communauté sur les priorités à attribuer à ce groupe.

Il faut savoir s'il y a des domaines en particulier en ce qui concerne l'utilisation malveillante sur lesquels il faudrait centrer son attention et ce que l'on entendrait par une utilisation réussie de cela. Et ce qu'il faut faire améliorer pour les mesures de protection des consommateurs et des utilisateurs finaux, et pour qui que ce soit qui se rapproche de l'espace des noms de domaines et de l'internet.

Voilà donc une espèce de conclusion de cette présentation pour que tout le monde puisse comprendre.

Il faut que tout le monde puisse savoir comment nous contacter, il fallait que vous ayez tous cette information de contact disponible.

Et nous pouvons maintenant avoir les commentaires ou les questions des participants qui sont présents dans la salle.

PAYS-BAS:

Merci, merci à vous tous de la présentation qui a été faite. Je suis très heureux de voir que nous avons un directeur responsable des mesures de protection des consommateurs.

Mes commentaires sont plus généraux pour ainsi dire. Ce qui m'inquiète un peu, c'est le fait qu'il ne s'agisse pas d'un rapport final, mais au sein de la CCT on fait une étude sur l'usage

malveillant et, d'une manière générale, d'après ce que j'ai vu, cet usage malveillant atteint des niveaux où les TLD délégués, même si on fait une extrapolation qui ne peut pas être vérifiée de manière mathématique, si nous vérifions, si nous voyons le pourcentage ou le taux d'utilisation malveillante pour ces TLD, c'est important. Parce qu'en fait c'est des TLD qui ont été historiques, il n'y a pas d'approche structurelle de l'utilisation malveillante, de l'atténuation des risques de ce type d'utilisation. Bien sûr il y a certains contrats, mais avec les gTLD sur lesquels nous travaillons maintenant il y a un nouveau terrain et il faut que nous commençons dès le début à prévenir ou atténuer les risques d'utilisations malveillantes.

Ce qui m'inquiète c'est qu'il y a déjà des indices sur le fait que l'usage malveillant de ces gTLD, ces nouveaux TLD peut parvenir au même niveau. Donc il faut assurer la communauté de parties prenantes qu'on s'en occupera et qu'on pourra l'aborder depuis le début.

C'est un commentaire très général pour vous dire que, comme il y a de nouveaux gTLD il faut consacrer des efforts beaucoup plus grands à ce travail que vous faites avec nous. Merci.

CATHRIN BAUER-BULST: Merci. C'était Thomas des Pays-Bas qui avait pris la parole. Nous allons aborder la question des nouveautés en ce qui concerne l'équipe de révision des CCT, c'est quelque chose que nous remarquons aussi. L'utilisation malveillante des nouveaux gTLD a dépassé certains niveaux de ce que l'on avait vu pour les gTLD historiques.

C'est une nouvelle étude, je ne sais pas si vous voulez commenter quelque chose.

BRYAN SCHILLING: Moi aussi je suis membre de l'équipe de révision de la CCT, et l'on essaye de tenir compte là des données récentes qu'on a pu avoir, ainsi que les données dont David Conrad, en tant que chef d'opération technique a pu avoir.

Au point de vu de la conformité contractuelle nous parlons de quelque chose de nouveau qui semble, disons, avoir une importance très grande sur le travail du CTO et les rapports que l'on présente, pour voir si l'on peut rediriger les ressources concernant les plaintes, et pour voir ce qu'il se passe par rapport aux rapports d'inexactitudes du WHOIS ainsi que ce qu'il se passe avec de mauvais acteurs en soi, qui ne participent pas à l'ICANN, ni aux réunions de l'ICANN.

Nous voyons que de manière silencieuse certaines parties contractantes nous soutiennent fortement pour ce que nous voulons faire. Parce que même s'il peut y avoir certains problèmes dans les domaines dont ils s'occupent cela n'est pas comparable à ce que l'on peut voir dans d'autres types de domaines.

JAMIE HEDLUND :

Nous avons une question à distance d'un participant, et il ne dit pas à qui c'est adressé. C'est Michael Karanicolas. « Pourrais-je vous demander comment est défini l'usage malveillant. Je vois le hameçonnage, le pourriel, la distribution de logiciels malveillants, ainsi que le contrôle des réseaux robots et l'abus à l'enfance. Mais ce type d'utilisation abusive ou malveillante peut s'étendre aux droits d'auteurs, les discours de haine ou de médisance. L'ICANN essaye de trouver des mesures de protection par rapport à ce type de situation. Comment est-ce que cela va être défini ?

BRYAN SCHILLING:

L'usage abusif du DNS est déjà défini, ainsi que les contrats que nous avons définis avec les registres et le bureau d'enregistrement. Certains d'entre eux concernent le DNS et son infrastructure. Cela concerne le logiciel malveillant, le

hameçonnage, c'est le type de choses sur lesquelles nous travaillons avec les autorités d'application de la loi, et au sein de l'ICANN.

Et un bon nombre des points que vous avez énumérés font partie de ce que l'on appelle la catégorie de contenu. Nos autorités s'en occupent au point de vue de l'enfreinte, par exemple, aux droits d'auteurs. Mais ce n'est pas quelque chose qui soit clair.

Le groupe de David Conrad a effectué un travail centré sur le pourriel, ce que l'on considère les courriels provenant des réseaux robots. Ce n'est pas un usage malveillant, mais le pourriel est un vecteur pour d'autres utilisations malveillantes.

Nous voyons qu'il y a les réseaux robots, les logiciels malveillants, le hameçonnage etc., mais nous ne pouvons pas prendre directement des mesures contre le pourriel, mais nous en tenons compte au point de vue où cela pourrait donner lieu à d'autres types de menaces au DNS, plus que les menaces que nous pourrions voir avec le pourriel tout simplement. Merci.

CATHRIN BAUER-BULST: Merci Jamie. Le Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI : Merci Cathrin, Jamie et Bryan d’être ici parmi nous. Je m’appelle Mark Carvell, je représente le Royaume-Uni auprès du GAC, et vice-président du GAC aussi.

L’ICANN doit créer ce poste et disons, il a été très important que l’ICANN crée ce poste et que vous ayez ce rôle à jouer.

C’est à nous, dans nos administrations respectives de promouvoir ce travail et le rôle que vous avez à jouer là.

Il faudrait que je voie s’il y a un résumé sur le cadre ou les compétences concernant votre rôle et la manière dont ce travail va être mené à bien.

Vous avez posé des questions à la communauté sur la structure de ce bureau et le travail que vous allez mener à bien, et la manière d’établir une interaction avec d’autres parties de la communauté. Lorsque vous aurez clairement conçu tout cela, c’est à nous tous au sein de nos gouvernements de faire connaître ce rôle que vous allez jouer.

Vous estimez ou vous considérez que vous allez étendre vos interactions au niveau national avec les autorités chargées de la protection des consommateurs. J’ai vu que vous avez dit que vous allez travailler comme une espèce de pont, vous allez jeter un pont entre vous et les consommateurs. Nous sommes tous des consommateurs ici au sein de la communauté de l’ICANN.

Prévoyiez-vous donc que dans votre profil de directeur de la protection aux consommateurs d'établir ce lien avec les organismes de défense des consommateurs, avec les ONG, avec ceux qui sont en contact avec les consommateurs ? Estimez-vous que vous aurez ce type de travail ajouté à celui que vous faites au sein de la communauté ?

BRYAN SCHILLING :

Merci Mark. Je crois que grâce au GAC, par l'intermédiaire du GAC et de l'ALAC, nous allons essayer de déborder les frontières de l'ICANN pour travailler sur ce rôle et les connaissances concernant ce rôle, vers d'autres secteurs tels que celui des consommateurs qui ne sont peut-être pas nécessairement au courant de ce que fait l'ICANN et du rôle que joue le GAC, l'ALAC et d'autres, et la manière dont ils nous aident à développer et à travailler dans ce domaine, dans ce poste, dans ce rôle.

Lorsque j'ai dit que je voulais tendre un pont, j'ai voulu dire que je parlais des personnes qui s'approchent à titre individuel de l'ICANN en cherchant l'aide pour des questions liées à un usage malveillant du DNS.

L'ICANN, en tant que premier point de contact, établit un rapport avec ces consommateurs, et nous, au lieu de leur dire : ce n'est pas de compétence, ce n'est pas de notre

responsabilité, nous voulons être un pont, une voix répondant à ces personnes pour leur dire : vous pouvez vous adresser à telle ou telle personne. Pour que ces personnes puissent s’entretenir avec les représentants qui sont ici, ou qu’ils puissent s’adresser aux gens qui représentent les groupes de consommateurs, ou les organisations d’application de la loi.

Moi j’ai travaillé avec le FBI, au niveau international, j’ai eu la chance de faire cela. Mais j’ai travaillé aussi avec le secteur privé, et avec bon nombre d’ONG, avec un bon nombre de groupes individuels, de défenses du consommateur, ainsi que des organisations s’occupant de la confidentialité et de la vie privée. Nous n’avons pas abordé ce point en particulier, mais c’est quelque chose, c’est une question que nous avons soulevée au sein de l’ALAC en ce qui concerne le règlement de protection des données et tout ce qui concerne la vie privée et la confidentialité.

Voilà donc les voies que nous pouvons utiliser pour pouvoir orienter ces personnes au lieu de leur dire : écoutez, nous n’avons pas à vous dire quoi que ce soit.

CATHRIN BAUER-BULST : Merci beaucoup. Je pense que nous allons clore cette séance. Pour le GAC c’est un développement très important car nous

pouvons travailler sur la base des contrats entre deux parties de cette communauté qui inclue un certain nombre de clauses.

Mais pour les autres participants de la communauté, non seulement pour le GAC, ces clauses sont en lien avec l'intérêt public et c'est important qu'il y ait un organe qui puisse s'occuper de ces choses. Nous pensons que c'est un progrès important. Nous prenons note du fait que votre rôle est un rôle en évolution. Et, bien sûr, nous vous souhaitons bonne chance. Et en tant que GAC nous serions intéressés à travailler avec vous pour définir ce rôle.

Donc continuation et bonne chance avec votre travail.

Merci beaucoup, merci à tous ceux qui sont présents dans cette réunion. Et je vais donner la parole à Thomas.

THOMAS SCHNEIDER: Merci Cathrin et merci à tous pour cette présentation et pour ces échanges qui ont été très riches. Nous allons passer immédiatement à notre prochain point de l'ordre du jour. Je vois que Jonathan est déjà là et qu'il attend depuis un petit moment.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]